

– la maison du sport européen –

Tweets du mois

EOC EU Office

@EOCEUOffice May31
The @EU_Commission proposal for #ErasmusPlus for 2021-2027 is out! Proposed budget for #sport is €550 million. We are pleased to see that our proposal for mobility of coaches & staff is taken on board. Focus on grassroots sport is crucial & needs to be properly implemented!

EOC EU Office

@EOCEUOffice May23
Attending @Europarl_EN event "Football Unites, racism divides". First panel on "#racism and #Discrimination in football" moderated by @VRoziere with @lelosyv, @FabioAppetiti, @UEFA and @farenet. More discussions on #Antisemitism in #football to come. @sportintergroup @ckyenge

EOC EU Office

@EOCEUOffice May 11
39th @EOCmedia Seminar & @iocmedia Seminar on NOCs Games preparation is opened in Belgrade, Serbia by @OKSrbije President Bozidar Maljkovic and @EOCmedia President Janez Kocijancic. Two days of intensive discussions on the games preparations ahead.

Table des matières

Editorial 2

UNION EUROPEENNE ET SPORT

Les Ministres des Sports des États Membres de l'UE ont discuté des défis auxquels est confronté le modèle sportif européen 3

Proposition de la Commission européenne visant à doubler le budget Erasmus pour 2021-2027 et allouer 550 millions d'euros au chapitre Sport 4

La Commission publie des propositions pour la future politique régionale et de cohésion 5

Proposition de la Commission Fonds social européen Plus 7

Les représentants des États membres de l'UE signent une "Déclaration d'intention concernant la perspective sportive de l'UE pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024" 8

Parlement européen: Réunion de l'intergroupe sur le thème " Le football rassemble, le racisme divise" 9

FINANCEMENTS, ETUDES ET PROJETS

La Commission publie des appels à propositions sur la mobilité dans le sport et sur la promotion des valeurs par le sport 10

Les principaux acteurs de la Semaine européenne du sport se sont rencontrés à Riga 11

INFORMATIONS INTERNES ET VISITES

Restez abonné à notre rapport mensuel ! 12

LE COIN DES PARTENAIRES

Le Bureau européen des COE a accueilli un groupe de visiteurs provenant de deux organisations partenaires 13

Dates en juin 14

EDITORIAL

Chers lecteurs,

La mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données, le 25 mai, a suscité beaucoup d'attention et de préoccupations sans épargner le monde du sport. Afin de nous conformer aux nouvelles exigences, le Bureau des COE auprès de l'UE a demandé à tous les destinataires de nos différentes newsletters de donner leur consentement afin de pouvoir continuer à recevoir nos publications. Veuillez, s'il vous plaît, nous faire parvenir votre accord. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation de vous retirer de notre liste de destinataires.

Au cours de la dernière semaine de mai, la Commission Européenne a commencé à publier les projets de propositions pour différents programmes Européens liés à la nouvelle période de financement 2021-2027, dont les Fonds structurels et le programme Erasmus. Ces propositions vont maintenant être discutées dans les commissions du Parlement Européen et dans les groupes de travail du Conseil. Au-delà des négociations sur le contenu et les implications financières, il sera intéressant de voir à quelle vitesse le Parlement actuel sera en mesure de formuler son avis. En raison des élections à venir en mai 2019, toutes les décisions du Parlement devront être prises avant mars 2019, faute de quoi seul le nouveau PE élu traitera toutes les questions relatives au cadre financier pluriannuel.

Du point de vue sportif, la proposition de nouveau programme Erasmus semble prometteuse. Cela concerne non seulement le doublement du budget, mais aussi son contenu. L'introduction d'un nouveau système de mobilité pour les acteurs sportifs permettra, par exemple, aux entraîneurs et au personnel d'intensifier les échanges et les expériences de travail avec leurs homologues en Europe et, probablement, au-delà. Cette possibilité, manquante dans l'actuel programme Erasmus+, pourrait constituer une véritable valeur ajoutée pour le sport Européen. Un autre aspect positif réside dans le fait que certaines parties du programme pour le sport seront mises en œuvre par les agences nationales Erasmus. Cela pourrait permettre aux acteurs du sport pour tous de traiter directement avec une autorité nationale lorsque, par exemple, ils présentent une demande dans le domaine des partenariats de collaboration à petite échelle. Nous espérons que ce changement administratif augmentera la participation des clubs et acteurs sportifs régionaux au Programme.

La réforme des Fonds structurels sera l'un des principaux défis du processus de négociation à venir. En raison des réductions budgétaires attendues, les possibilités de financement des projets liés au sport ne devraient pas être trop élevées. Cependant, de nouvelles priorités telles que l'inclusion sociale des migrants ou la politique urbaine pourraient également créer de nouvelles opportunités.

En vous souhaitant une très bonne lecture



Folker Hellmund
Directeur du bureau des COE auprès de l'UE

UNION EUROPEENNE ET SPORT

Les Ministres des Sports des États Membres de l'UE ont discuté des défis auxquels est confronté le modèle sportif européen

« Il est essentiel de maintenir le sens du modèle sportif européen, qui n'existe que par un équilibre vertueux entre sport professionnel et amateur », a déclaré Laura Flessel, Ministre française des Sports, le 23 mai 2018, lors des discussions du Conseil de l'UE sur la « **Commercialisation du sport d'élite et la durabilité du modèle sportif européen** ».

Les ministres des sports des États membres de l'UE ont procédé à un échange de vues sur « *L'avenir des compétitions de clubs et d'équipes nationales* » au cours d'un déjeuner informel en présence du Président de l'UEFA, Aleksander Čeferin. Tous les participants se sont accordés sur l'importance du modèle sportif européen, le modèle de promotion et de relégation, sur le respect de la structure pyramidale et sur le fait que le sport intègre bien plus que les compétitions de haut-niveau, c'est aussi le sport « pour tous ». Krasen Kralev, Ministre Bulgare de la Jeunesse et des Sports a souligné la question de la compatibilité du modèle sportif européen avec les actualités récentes du sport qui est désormais moins considéré comme une activité de loisir que comme un secteur économique en pleine croissance. En outre, il a expliqué que les tendances actuelles montrent une diminution du financement du sport « pour tous » et une augmentation du financement privé dans les sports d'élite. Cela pourrait donner l'impression que seuls les sports commercialement viables peuvent perdurer.

Le bureau des COE auprès de l'UE partage pleinement l'analyse du Ministre Kralev et continue son activité de lobbying auprès des institutions de l'UE dans l'objectif obtenir

davantage de fonds européens dédiés aux acteurs du sport pour tous, notamment par le biais du programme Erasmus+, et pour rendre les procédures de financements, plus accessible aux organisations sportives locales.

Le Conseil de l'UE a adopté des conclusions dans lesquelles les Ministres reconnaissent le rôle du sport organisé et non organisé dans la promotion des valeurs communes de l'UE et sa contribution pour relever les défis socio-économiques et de sécurité auxquels l'UE est confrontée. Dans ses conclusions, le Conseil encourage, par exemple, les États Membres à promouvoir le sport comme moyen de développer de nouvelles compétences et invite **la Commission Européenne à utiliser différents programmes de financement (Erasmus+, Fonds social européen...) afin de souligner l'importance des valeurs communes de l'UE**. Le Bureau des COE auprès de l'UE se félicite de cette déclaration et espère qu'elle incitera les institutions européennes et les États membres à soutenir les acteurs du monde sportif.

Les discussions durant le Conseil de l'UE ont porté sur la préservation du modèle sportif européen et les valeurs qu'il promeut dans un contexte de professionnalisation et de commercialisation du sport d'élite.

Les Ministres ont convenu que si les aspects positifs de la commercialisation sont bien connus, **le sport doit également conserver sa fonction sociétale**. Tout en acceptant l'autonomie du sport en général, certains États Membres voient également leur rôle dans la garantie de l'intégrité et de la crédibilité du sport. Les ministres ont

– la maison du sport européen –

souligné la nécessité d'une réponse adéquate des États Membres de l'UE en faveur de la préservation du modèle sportif Européen. A la lumière du conflit FIBA-Euroleague, les ministres Belge, Français et Allemand ont également souligné l'importance de permettre aux athlètes de jouer pour leurs équipes nationales.

Le Bureau des COE auprès de l'UE est généralement satisfait des résultats de la réunion du Conseil et a apprécié que les États membres aient affirmé leur volonté de protéger le Modèle européen du sport.

Enfin, il est important de mentionner que le sport n'a pas été ignoré pendant le reste des rencontres du Conseil de l'UE. Le 22 mai, les ministres de l'éducation ont débattu du thème de l'apprentissage tout au long de la vie. Dans les [recommandations adoptées par le Conseil sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie](#), deux références au sport ayant été faites. Les expériences acquises grâce au bénévolat et au sport de base ont été utilisées pour démontrer **l'importance et la pertinence de l'apprentissage non formel et informel, qui**

jouent un rôle crucial dans le développement des compétences personnelles.

En outre, il a été observé que la coopération intersectorielle entre les établissements d'enseignement et de formation et des acteurs extérieurs comme ceux de la communauté sportive par exemple, pourrait être cruciale pour le **développement efficace des compétences.**

Le Bureau des COE auprès de l'UE encourage la reconnaissance des compétences acquises par le sport dans la vie professionnelle.

PLUS D'INFORMATION

[Produits de la réunion du Conseil](#)

[Projet de conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil sur la promotion des valeurs communes de l'UE par le sport.](#)

[Communiqué de presse suivant le Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport »](#)

Proposition de la Commission européenne visant à doubler le budget Erasmus pour 2021-2027 et allouer 550 millions d'euros au chapitre Sport

Le 30 mai 2018, la Commission européenne a publié sa proposition détaillée de la structure du budget Erasmus, dans le cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027. Il est ainsi proposé que la dotation globale du programme double et atteigne 30 milliards d'euros, le chapitre des sports conservant 1,8 % de ce montant. Si elles sont approuvées par le Parlement Européen et les États Membres, les initiatives sportives pourraient bénéficier d'une aide financière d'un montant de 550 millions d'euros. Toutefois, à ce stade, il ne s'agit que de la proposition de la Commission. Le budget et le contenu définitifs du programme seront arrêtés au plus tôt en 2019 par le Conseil et le Parlement européen.

L'augmentation du budget global permettrait à quelque 12 millions de citoyens de l'UE de participer à des projets financés par le programme Erasmus. C'est trois fois plus que dans le budget actuel, ce qui montre l'engagement de la Commission à accroître la mobilité des jeunes Européens. Les initiatives éligibles viseront à encourager la coopération stratégique européenne dans les domaines de l'éducation et de la formation, y compris le développement de la dimension européenne dans le sport.

Le chapitre sur le sport suit également les actions clés mises en œuvre dans d'autres parties du

– la maison du sport européen –

programme Erasmus. Les actions clés suivantes sont proposées pour le sport :

- **Action clé 1** : la mobilité à des fins d'apprentissage qui est prévue pour soutenir, par exemple, la mobilité des entraîneurs et du personnel sportif.
- **Action clé 2** : Coopération entre les organisations et les institutions :
 - a) Des partenariats pour la coopération et l'échange de pratiques, y compris des partenariats à petite échelle pour favoriser un accès plus large et plus inclusif au Programme ;
 - b) Manifestations sportives à but non lucratif visant à développer davantage la dimension européenne du sport.
- **Action clé 3** : soutien à l'élaboration des politiques et à la coopération.

L'action clé 1, Mobilité, est une activité totalement nouvelle, qui n'a pas été financée dans le cadre de l'actuel chapitre sur le sport. Cette action serait gérée au niveau national par l'intermédiaire des agences nationales Erasmus.

Les activités proposées au titre de l'action clé 2 sont équivalentes aux partenariats de collaboration actuels et aux manifestations sportives à but non lucratif. La mise en œuvre des grands partenariats de coopération dans le domaine du sport ainsi que des manifestations sportives à but non lucratif serait gérée au niveau central par l'Agence exécutive pour l'éducation, la culture et l'audiovisuel. Les petits partenariats étant décentralisés par les agences nationales.

L'action clé 3 proposée couvre les actions qui correspondent aux activités actuelles de la Commission, par exemple le Forum européen du

sport, les séminaires, les études, les prix BeActive et BeInclusive.

Le Bureau des COE auprès de l'UE se réjouit de la proposition de la Commission d'augmenter le budget global d'Erasmus. Toutefois, conscient du fait qu'une part importante des fonds sera utilisée pour couvrir les nouvelles actions de mobilité, le Bureau européen des COE auprès de l'UE souligne qu'il reste crucial de maintenir au minimum le niveau actuel de financement d'autres initiatives, à savoir les partenariats de collaboration et les événements. A cet égard, la somme de 550 millions d'euros peut être considérée comme un minimum requis pour satisfaire toutes les composantes du chapitre sport. En outre, le bureau suit de près l'évolution de l'état actuel des propositions afin de sauvegarder au mieux les intérêts de ses partenaires.

PLUS D'INFORMATION

[Communiqué de presse de la Commission européenne : Budget de l'UE : La Commission propose de doubler le financement du programme Erasmus](#)

[Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le programme Erasmus : le programme de l'Union pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.](#)

[Rendre Erasmus Meilleur, fiche d'information](#)

La Commission publie des propositions pour la future politique régionale et de cohésion

Le 29 mai 2018, la Commission Européenne a publié sa proposition pour le futur financement de

la politique de cohésion de l'UE après 2020. Il s'agit notamment du Fonds Européen de

– la maison du sport européen –

Développement Régional (FEDER) et du Fonds de cohésion. Ces fonds sont principalement mis en œuvre au niveau régional par les autorités régionales. Des projets liés au sport ont été financés au cours de la période actuelle, mais ce nombre varie grandement d'une région et d'un État à l'autre.

Le budget global proposé pour la politique de cohésion entre 2021 et 2027 est de 373 milliards d'euros, soit une diminution d'environ 7 % par rapport à la dernière période de financement. La Commission prévoit de compenser cette baisse du volume de financement en portant les taux de cofinancement des régions de 30 à 60 % du budget, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la capacité des régions à utiliser ces fonds.

La proposition prévoit toujours de couvrir toutes les régions européennes, en divisant les régions selon leur développement, sur la base du PIB/habitant mais aussi de nouvelles priorités comme le chômage des jeunes, le faible niveau d'éducation, le changement climatique et l'accueil/intégration des migrants.

La proposition réduit le nombre d'objectifs d'investissement de 11 à 5, 65-85 % du FEDER et du Fonds de cohésion devant être alloués aux priorités suivantes :

1. **Une Europe de l'intelligence**, par l'innovation, la numérisation, la transformation économique et le soutien aux petites et moyennes entreprises.
2. **Une Europe plus verte** et sans carbone, mettant en œuvre l'Accord de Paris et investissant dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique.
3. **Une Europe plus connectée**, avec des réseaux de transport et des réseaux numériques stratégiques.
4. **Une Europe plus sociale**, traitant des questions d'éducation, d'emplois et la santé.
5. **Une Europe plus proche des citoyens**, en soutenant les stratégies de développement

locales et le développement urbain durable dans toute l'UE.

Les organisations sportives pourraient notamment bénéficier de financement dans des domaines tels que le développement des compétences, l'inclusion sociale, le développement urbain durable et les stratégies de développement locales (priorités 4 et 5). L'efficacité énergétique au titre de la priorité 2 pourrait rester une source de financement pour la rénovation de certaines infrastructures sportives.

La Commission vise également à renforcer le soutien aux stratégies de développement locales, en accordant une attention particulière au développement urbain durable. Ce dernier devrait recevoir 6% du financement du FEDER pour le développement communautaire et les investissements territoriaux intégrés. Il pourrait s'agir d'une priorité de financement intéressante pour le sport, qui pourrait également bénéficier de l'Initiative européenne Urban, qui financera le renforcement des capacités, les actions innovantes et les connaissances, l'élaboration de politiques et la communication en milieu urbain.

La Commission vise en outre à simplifier le financement au titre du FEDER et du Fonds de cohésion en recourant davantage à des options de coûts simplifiées telles que les taux forfaitaires et en évitant les audits multiples entre les niveaux régional, national et communautaire...

Le Bureau des COE de l'UE suivra de près les négociations à venir et présentera les arguments en faveur d'une participation au financement du sport.

PLUS D'INFORMATION

[Commission européenne - Communiqué de presse \(29/05/2018\) : "Budget de l'UE : Développement régional et politique de cohésion au-delà de 2020".](#)

Proposition de la Commission européenne pour le Fonds social européen Plus

Simplification, rationalisation et flexibilité accrue, telles sont les principales raisons pour lesquelles la Commission a décidé de fusionner le Fonds social Européen existant, l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), le Fonds Européen d'aide aux plus démunis (FEAD), le Programme Européen pour l'emploi et l'innovation sociale et le Programme Européen pour la santé : le "[Fonds social européen Plus](#)" (FSE+).

Le programme proposé est orienté vers le soutien à l'investissement dans les ressources humaines. Doté d'un budget de 101 milliards d'euros pour 7 ans, il vise à garantir que les citoyens de l'UE disposent des compétences nécessaires pour faire face aux défis et aux changements sur le marché du travail, dans le cadre du suivi du [Pilier européen des droits sociaux](#). Ainsi, les priorités politiques clés au niveau de l'UE, les défis et les besoins actuels de chaque pays et les préoccupations des citoyens détermineront la manière dont les ressources financières seront attribuées. En particulier :

- Les États membres devront allouer au moins **25 % du budget à des mesures favorisant l'inclusion sociale et ciblant ceux qui en ont le plus besoin.**
- Les États membres ayant un nombre substantiel de jeunes n'ayant pas d'emploi, d'éducation ou de formation - NEET - (au-dessus de la moyenne de l'UE) devront consacrer au moins **10% du financement du FSE+ à des mesures de soutien à l'emploi des jeunes et à l'activation des jeunes.**
- La priorité devra être accordée à la résolution des problèmes identifiés dans les recommandations spécifiques à chaque pays.

Il est proposé que le programme soit divisé en trois parties principales :

- **FSE +** (- ex-FSE, ex-YEI et ex-FEAD), qui seront gérés conjointement avec les États membres.
- **Volet emploi et innovation sociale, principalement** sous la gestion directe de la Commission.
- **Volet santé**, principalement sous la gestion directe de la Commission.

Nombre d'activités, projets et initiatives qui sont soutenus par le programme actuel du FSE dans les États membres, y compris les activités liées au sport (innovation politique en matière de double carrière, dispositions en matière de formation visant à améliorer l'accès au marché du travail des groupes défavorisés de la population, etc.) devrait continuer à bénéficier du soutien de l'UE.

Toutefois, une plus grande importance sera accordée à l'inclusion sociale et à l'aide à ceux qui en ont le plus besoin, y compris les NEET. Dès lors, le secteur du sport, grâce son rôle de catalyseur social, pourrait profiter de ces sources de financement.

En ce qui concerne le volet santé (nouvelle génération du programme de l'UE pour la santé), la prévention des maladies et la promotion de la santé resteront des priorités, mais il reste à voir comment et dans quelles mesures les projets axés sur la promotion de l'activité physique pourraient bénéficier du soutien de la Commission dans le cadre de ce programme.

Le Bureau de l'UE des COE travaillera certainement à ce que cette dimension soit nettement plus importante.

PLUS D'INFORMATIONS

[Communiqué de presse](#)
[Fiche d'information](#)

Les représentants des États membres de l'UE signent une "Déclaration d'intention concernant la perspective sportive de l'UE pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024"

Le 31 mai 2018, la ministre française des Sports, Laura Flessel, a invité les États Membres de l'UE intéressés à une réunion informelle des ministres des Sports à Paris. Le mouvement sportif était représenté par le Président des COE, Janez Kocijančič.

Se déroulant au Stade de France, cette réunion informelle avait pour principal objectif de procéder à un échange de vues sur les moyens de promouvoir l'Union Européenne en tant que destination phare pour l'accueil de grands événements sportifs.

La réunion a été conduite par le ministère français des Sports avec la participation de la présidence bulgare de l'UE, représentée par le ministre des sports Krasen Krlev, la Commission Européenne, avec le commissaire Tibor Navracsics et des représentants des États membres de l'UE intéressés.

Au cours de la discussion, le Président Kocijančič a saisi l'occasion de parler de la nature en constante évolution des modèles sportifs en Europe et à l'étranger, et a demandé à ce que le modèle européen soit préservé mais amélioré en tirant les leçons des bonnes pratiques dans les autres modèles tout en évitant le pire, comme la surcommercialisation et les dépenses effrénées.

« L'un des plus grands défis auxquels le sport européen est confronté est de préserver la nature unique de nos championnats nationaux tout en suivant l'évolution des sports à l'étranger, en particulier de l'Amérique », a déclaré le président Kocijančič. « Nous devons travailler ensemble pour créer la formule gagnante - soutenir la passion et l'enthousiasme du sport européen tout en augmentant la compétitivité ».

À la suite de ces échanges, les Ministres des Sports ont été invités à signer une déclaration d'intention concernant la perspective sportive de l'UE pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris, avec quelques points clés :

- La préservation du modèle sportif européen ;
- L'importance de promouvoir les activités de volontariat européen lors des grands événements sportifs organisés au sein de l'UE ;
- Les moyens d'améliorer l'héritage que l'accueil de grands événements sportifs peut laisser aux générations futures ;
- La promotion de l'intégrité du sport et des principes de bonne gouvernance.

Comme l'a souligné le Président Kocijančič, le Bureau de l'UE des COE se félicite de la référence à la préservation du modèle sportif Européen et de la volonté des États membres de l'UE de promouvoir l'organisation de grands événements sportifs en Europe.

Le Bureau vous tiendra informé des prochaines activités concernant cette initiative car un "dialogue étroit avec le mouvement sportif, en particulier avec les fédérations européennes et internationales" est également prévu dans la déclaration.

FURTHER INFORMATION

[Communiqué de presse](#)

Parlement européen: Réunion de l'intergroupe sur le thème " Le football rassemble, le racisme divise"

Le 23 mai 2018, les députés européens et des experts se sont réunis au Parlement Européen (PE) pour une réunion commune de l'Intergroupe Sport, du Groupe de travail sur l'antisémitisme et de l'Intergroupe Antiracisme et Diversité pour discuter de la question de la discrimination dans le football. Les deux tables rondes ont porté sur le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Les participants ont souligné que l'égalité des chances est un droit plutôt qu'un privilège et qu'en tant que tel, toutes les parties devaient agir collectivement pour trouver une solution viable.

Les intervenants ont souligné que le football était un excellent outil d'intégration et d'inclusion. Mais ils ont également noté que la montée des partis politiques d'extrême droite et le nombre élevé de réfugiés ont entraîné une augmentation du nombre de comportements discriminatoires dans le football ; les niveaux d'antisémitisme en Europe atteignant leur plus haut niveau depuis la Seconde Guerre mondiale. Yves Le Lostecque, chef de l'unité Sport de la Commission européenne, a réaffirmé que la lutte contre la discrimination est une priorité de toutes les institutions européennes et que, en ce qui concerne le sport, il s'agit de faciliter le dialogue politique et d'apporter un soutien financier dans le cadre d'Erasmus+ à des projets visant à améliorer l'intégration et la compréhension au sein de la société européenne.

En outre, les panélistes ont discuté des différences entre les pays et ont parlé des moyens de protéger les droits de ceux qui se rendent en Russie pour la Coupe du monde de

football 2018. En outre, différentes initiatives prises en Premier League, en Bundesliga et en Serie A ainsi que des exemples de bonnes pratiques ont été échangés entre les intervenants et le public.

Les intervenants ont conclu que la discrimination au plus haut niveau des compétitions de football reflétait la vision dans la société. Les problèmes de discrimination devant être traités avec la même gravité, qu'ils surviennent au niveau professionnel ou au niveau du sport amateur. L'investissement dans ce dernier point a été décrit comme étant crucial pour l'élimination de la discrimination dans le football.

Les principales recommandations issues des débats ont été : un engagement plus fort et continu des organisations sportives à traiter la question et à améliorer leur image globale, ainsi qu'un soutien accru aux initiatives locales qui aideront à lutter contre le problème à leur niveau.

En outre, les clubs et les fédérations ont été encouragés à adopter des changements dans leurs statuts afin de prendre en considération la sensibilisation des organisations aux comportements discriminatoires. Enfin, Heinz K. Becker, président du groupe de travail du PE sur l'antisémitisme, a exprimé l'intention du groupe de créer une brochure et un site internet afin de faciliter l'échange d'informations sur les bonnes pratiques pour lutter avec succès contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie dans le football.

FINANCEMENTS, ETUDES ET PROJETS

La Commission publie des appels à propositions sur la mobilité dans le sport et sur la promotion des valeurs par le sport

Le 31 mai 2018, la Commission européenne a publié deux nouveaux appels à propositions pour des projets sportifs qui couvrent la mobilité dans le sport et la promotion des valeurs européennes par le sport.

1. Appel à propositions : "Echanges et mobilité dans le sport"

Le budget total de l'appel est d'environ 1.200.000€. Les organisations sportives peuvent répondre à cet appel de leur propre initiative et peuvent recevoir jusqu'à 240.000€ de financement avec un taux de cofinancement maximum de 80 %. La Commission prévoit de financer environ 5 projets dans ce domaine.

Au-delà des actions concrètes visant à donner au personnel des organisations sportives la possibilité d'améliorer leurs compétences, les résultats escomptés comprennent des programmes d'échanges réguliers pour le personnel sportif et la création de réseaux européens d'entraîneurs et de personnel sportif. L'action sera mise en œuvre à travers 4 lots différents :

- Coopération avec les Balkans occidentaux
- Coopération avec les Pays voisins de l'Est
- Coopération avec l'Amérique latine
- Coopération avec l'Asie

Pour tous les lots, les organismes demandeurs doivent prouver qu'ils ont établi une coopération/un contact avec des entités établies dans au moins deux autres États membres de l'UE et dans au moins un pays de la région concernée. Les organisations en question doivent être spécifiées dans le formulaire de demande.

Les principales activités éligibles dans le cadre de cet appel à propositions sont par exemple : l'échange d'entraîneurs ; les stages ; les périodes de formation/études ; l'observation en milieu de travail.

2. Appel à propositions : "Promotion des valeurs européennes par le biais d'initiatives sportives au niveau municipal".

L'appel dispose d'un budget global de 1.000.000 € pour le cofinancement de projets. Par cet appel, la Commission Européenne vise à soutenir les organisations qui promeuvent des initiatives sportives locales dans le but de diffuser les valeurs positives du sport. Cette action préparatoire sera mise en œuvre en deux lots :

- Le Lot 1 a pour objectif de soutenir les organisations qui promeuvent les valeurs communes par le développement du sport au niveau municipal dans toute l'UE. Le montant maximal octroyé au titre de cette catégorie est de 300 000 euros avec un taux de cofinancement maximal de 80 %. Les organisations sportives peuvent faire leur propre demande d'appel. La Commission prévoit de financer un projet sportif avec ce lot.
- Le lot 2 vise à soutenir la création de réseaux professionnels et d'activités de partage d'information mutuelle entre les municipalités dans les domaines liés au sport. Pour déposer une demande pour ce lot, le demandeur doit être un organisme public actif au niveau local ou municipal. La Commission prévoit de financer 3 ou 4 projets locaux avec une subvention

– la maison du sport européen –

maximale de 230 000 euros (avec un taux de cofinancement maximal de 80 %).

Les principales activités éligibles au titre du présent appel à propositions sont, par exemple, des activités de renforcement des capacités visant à améliorer la gouvernance et l'autosuffisance des organisations candidates ou à établir des partenariats avec d'autres municipalités de l'UE dans des domaines liés au sport, à la santé et au bien-être.

Les projets doivent être mis en œuvre entre le 1er janvier 2019 (pas plus tard que le 31 mars 2019) et le 31 décembre 2020. La durée minimale des projets est de 6 mois. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 26 juillet 2018 (12 heures, heure de Bruxelles).

Les candidatures pour les deux appels seront évaluées en fonction de la pertinence du projet

(40 points), de la qualité (40 points) et de la gestion du projet (20 points), avec un seuil minimum de 24/40 pour les deux premiers critères et de 12/20 pour le troisième critère, ainsi qu'un seuil supplémentaire de 70 points pour les trois critères. L'expérience a démontré que le nombre total de points requis pour les demandes dans le cadre d'appels pilotes est toutefois beaucoup plus élevé en raison du nombre élevés de demande.

FURTHER INFORMATION

[EAC/S14/2018 : "Appel à propositions : Promotion des valeurs européennes par le biais d'initiatives sportives au niveau municipal"](#)

[EAC/S15/2018 : "Appel à propositions : Echanges et mobilité dans le sport".](#)

Les principaux acteurs de la Semaine européenne du sport se sont rencontrés à Riga

Comme chaque année, la Commission a organisé un séminaire pour les principaux acteurs de la Semaine Européenne du sport (EWoS) - les organismes nationaux de coordination (ONC) et les partenaires européens. Accueilli cette année par le [Conseil des Fédérations sportives de Lettonie](#), le séminaire avait un triple objectif : fournir aux participants une mise à jour sur les préparatifs de l'EWoS 2018, présenter et discuter des principaux (nouveaux) éléments de la campagne de communication, et fournir du temps, de l'espace et des activités pour le développement d'un réseau professionnel.

La quatrième édition de l'EWoS aura lieu du 23 au 30 septembre ; ces dates ont été fixées et seront les mêmes dans les années à venir. Tout en s'appuyant sur les éléments réussis des éditions précédentes, tels que l'identité visuelle, les journées thématiques, les ambassadeurs

nationaux, les prix BeActive ou la cérémonie d'ouverture (cette année à Vienne), la Semaine européenne du sport 2018 présentera deux grandes nouveautés :

- **La Nuit BeActive**, qui aura lieu dans toute l'Europe le 29 septembre. La plupart des ONC y participeront et organiseront un grand nombre d'activités allant des courses nocturnes, en passant par des spectacles de danse, jusqu'aux activités de gymnastique.
- **Extension du champ d'application géographique aux Balkans occidentaux et aux Pays voisins de l'Est.** Les pays respectifs ont été officiellement invités à participer à la Semaine européenne du sport à la fin de l'année dernière, jusqu'à présent sans soutien financier, mais avec la perspective de mieux s'aligner sur l'initiative

– la maison du sport européen –

dans un avenir proche. La plupart de ces pays ont décidé d'adhérer à l'EWoS, ils ont déjà désigné un ONC et prévoient d'organiser un certain nombre d'activités.

La mise en réseau ainsi que l'échange de bonnes pratiques et d'idées entre représentants des ONC et organisations partenaires jouent un rôle très important dans le développement de l'initiative Européenne visant à rendre les Européens plus actifs physiquement. Outre le séminaire de Riga et les prochaines réunions organisées par la Commission Européenne, les ONC ont la possibilité, dans le cadre de leurs plans d'action, d'effectuer des visites d'étude dans un autre ONC et/ou d'accueillir leurs collègues et de partager leurs expériences. Ces échanges sont très sollicités par les participants. La possibilité de visiter des ONC ayant de l'expérience dans l'organisation de l'évènement a également été

offerte aux nouveaux participants tels que les représentants des pays voisins de l'Est et du Sud-Est.

Le Comité Olympique Européen est un partenaire officiel de la Semaine européenne du sport et s'engage, par l'intermédiaire de son bureau de l'UE, à promouvoir la Semaine du Sport et à encourager ses membres à y participer. Il semble important de souligner qu'un certain nombre de partenaires du Bureau des COE auprès de l'UE figurent parmi les principaux acteurs de l'EWoS, soit en tant que partenaires (European Athletics, EHF, ENGSO, Rugby Europe), soit en tant que BCN (BSÖ, RF et CNO de CZ, FR, NL).

PLUS D'INFORMATIONS

<https://ec.europa.eu/sport/week/>

INFORMATIONS INTERNES ET VISITES

Restez abonné à notre rapport mensuel !

Le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données (GDPR) est entré en vigueur. L'application de ce règlement modifie fondamentalement la manière dont les données personnelles des résidents de l'UE doivent être protégées, en donnant aux citoyens un meilleur contrôle sur les données détenues par les organisations et à quelles fins, tout en créant un cadre législatif uniforme en Europe.

En raison de cette nouvelle législation, nous devons obtenir votre consentement pour enregistrer et stocker vos données afin que vous puissiez continuer à recevoir des informations sur nos activités et événements ainsi que sur la politique sportive de l'UE, comme ce rapport mensuel.

Veillez s'il vous plaît, mettre à jour et confirmer vos coordonnées pour continuer à obtenir des informations de notre part en remplissant le formulaire accessible [ici](#). Si vous ne confirmez pas vos coordonnées, nous serons malheureusement contraint de vous retirer de notre base de données et vous ne recevrez plus à l'avenir de contenu intéressant et passionnant de notre part, y compris les nouvelles sur la politique sportive de l'UE, les événements et les invitations.

Nous vous rappelons également que vous pouvez annuler votre abonnement à notre newsletter à tout moment. Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer un courriel à info@euoffice.euolympic.org. Vous trouverez des détails supplémentaires au bas de chaque bulletin d'information.

– la maison du sport européen –

Merci de rester avec nous !

[PLUS D'INFORMATION](#)

[Lien d'abonnement au bulletin d'information du Bureau des COE de l'UE](#)

LE COIN DES PARTENAIRES

Le Bureau européen des COE a accueilli un groupe de visiteurs provenant de deux organisations partenaires

Deux partenaires (le CNO Finlandais et Français), ont visité en mai, les locaux du bureau des COE auprès de l'UE afin d'organiser une visite d'étude à Bruxelles. Les deux groupes ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur la politique sportive de l'UE en rencontrant plusieurs représentants des institutions européennes.

Les 16 et 17 mai, le Comité National Olympique Français (CNOSF) a organisé une visite à Bruxelles pour les participants à son programme "Parcours Ambition Internationale". Créé en 2013, ce programme vise à soutenir, chaque année, les hauts représentants français dans leur engagement et leurs activités au sein des organisations sportives européennes et internationales. L'édition 2016/2017 "Amélie Mauresmo", du programme, a rassemblé plus de 20 participants de différentes fédérations nationales.

Les participants ont eu un aperçu complet de la politique sportive de l'UE avec une présentation faite par le Bureau des COE auprès de l'UE, suivie d'une intervention de Luciano Di Fonzo (EACEA), Yves Le Lostecque (Chef de l'Unité Sport de la Commission Européenne), ainsi que Virgine Rozière (députée européenne française) et Alexandre Husting (attaché à la représentation permanente du Luxembourg).

L'objectif du Parcours Ambition Internationale est d'améliorer la capacité des participants à évoluer dans un environnement international en

échangeant avec des acteurs impliqués dans des organisations sportives internationales.



Le 24 mai, le CNO Finlandais s'est rendu au Bureau des COE auprès de l'UE dans le cadre de leur voyage d'étude à Bruxelles. Le groupe était composé de représentants des fédérations membres du CNO, et a pu actualiser ses connaissances concernant la politique sportive de l'UE ainsi que les possibilités de financement pour le sport qu'offre l'UE. Agata Dziarnowska, membre de l'Unité Sport de l'UE, est également intervenue pour échanger sur ces thématiques avec le groupe. Dans le cadre de ce voyage d'étude, les participants ont également visité le Parlement Européen, accueilli par la députée Européenne Finlandaise Anneli Jäätteenmäki ainsi que la Représentation permanente de la Finlande auprès de l'UE.

– la maison du sport européen –

Dates en juin 2018

05 juin 2018

Conférence « Temps d'agir contre le manipulation des compétitions sportives, Parlement européen, Bruxelles

08-10 juin 2018

ENGSO Assemblée générale, Visby

18-19 juin 2018

Séminaire sur les fonds européens pour les CNOs non-EU, Belgrade

22-24 juin 2018

Séminaire sur leadership des femmes dans le sport, European Athletics, Bruxelles